

## huronne-wendat

Wendake, le 30 octobre 2020

## Objet : Atteinte à la confidentialité de renseignements personnels

Kwe à tous les membres de la Nation huronne-wendat,

Nous avons récemment été informés que nos systèmes informatiques avaient été l'objet d'accès non autorisés par des cybercriminels.

Dès qu'il a été informé de l'incident de sécurité de l'information, le Conseil a alerté et porté plainte aux autorités policières, et entrepris les interventions requises. De façon plus spécifique, nous avons impliqué nos fournisseurs en technologies de l'information et leurs experts en sécurité informatique afin d'investiguer la situation, déterminer la portée de l'incident, confiner l'incident et tenter de réduire les risques de préjudice susceptibles de découler de l'incident.

L'investigation est toujours en cours et à ce stade-ci, a permis de constater que l'incident a entraîné une atteinte et la divulgation non autorisée de renseignements personnels d'étudiants du CDFM. Nous nous affairons à compléter les démarches requises pour notifier les personnes concernées afin de leur permettre d'atténuer les risques d'utilisation malveillante.

L'investigation se poursuit afin d'identifier la nature des autres informations potentiellement compromises et déterminer s'ils comportaient des renseignements personnels. Dans l'intervalle, nous vous invitons à être vigilant, afin d'atténuer les risques de préjudice.

Cet incident nous a permis d'identifier des opportunités de renforcement des mesures de sécurité de l'information sur lesquelles nos équipes et fournisseurs vont travailler afin gérer les risques grandissants qui découlent de la cybercriminalité.

Conseil de la Nation huronne-wendat

Marie-Claude Sioui

Directrice de cabinet et responsable des communications